

La mort de François de Grossouvre et le Rwanda

François Graner

A propos de l'attentat du 6 avril 1994 où est mort le président rwandais Juvénal Habyarimana, la question qui me préoccupe est : que savait l'Elysée, quelle a été son degré d'implication ? François Mitterrand ou Hubert Védrine étaient-ils prévenus de l'attentat, ont-ils donné leur accord au préalable, voire l'un deux l'a-t-il décidé lui-même ?

Ce type d'informations ne devient public que lorsque quelqu'un a intérêt à les diffuser, ou bien dans des circonstances exceptionnelles. Or justement, 24 heures après l'attentat, dans le bureau voisin de celui de Mitterrand à l'Elysée, il y a eu un fait vraiment impossible à cacher : il y a eu la mort par balle de François de Grossouvre. Je vais rappeler qui il est, avant de discuter le lien possible avec le Rwanda.

François Durand de Grossouvre, devenu industriel en épousant une héritière du sucre [1], a été avant tout un homme de réseaux. Anticommuniste, il est passé par l'extrême-droite puis par la résistance pendant la deuxième guerre mondiale [2] et la franc-maçonnerie [2, 3, 4]. C'est un cadre du réseau mis en place par les américains après la guerre pour lutter contre une éventuelle invasion soviétique [1]. A ce titre [1], il obtient la concession de Coca-Cola : avec cet argent, il soutient la gauche non communiste, à commencer par le journal l'Express.

En octobre 1959, alors que le gaullisme triomphe en France, François Mitterrand voit sa belle carrière politique battre de l'aile. Il vient de perdre son siège de député de la Nièvre, et surtout de se discréditer après l'affaire d'un faux attentat qui aurait été monté contre lui. Pierre Mendès-France et Françoise Giroud, de l'Express, organisent un dîner avec Mitterrand et Grossouvre, ces hommes qui ont tant de points communs [1, 2]. Via l'Express, Grossouvre met la main sur les deux journaux locaux de la Nièvre, et aide Mitterrand à y retrouver son siège de député.

Pendant une trentaine d'années, ces deux hommes sont inséparables. L'un est public : homme de discours, de meetings politiques, élu président de la république. L'autre est dans l'ombre et s'occupe de tout le reste : financements légaux ou occultes, diplomatie parallèle, service secrets ; ainsi que de toute l'intendance de Mitterrand, sa sécurité personnelle, ses diverses amours, son immobilier. Et j'en passe [1, 2].

L'émoi suscité par la mort de Grossouvre n'a guère duré que deux ans, qui ont été suivis d'années d'une relative discrétion sur ce sujet. Récemment sont sortis coup sur coup deux livres grand public, écrits par des journalistes [1, 2]. Raynaud argumente que Grossouvre est mort assassiné, Bacqué lui répond par la version officielle du suicide.

La comparaison de ces deux ouvrages permet de se faire une opinion précise. En effet, la thèse du suicide présente de nombreuses incohérences. Par exemple, l'autopsie a été bâclée et n'explique pas la luxation à l'épaule. Des doutes subsistent sur l'heure exacte de la mort, sur les raisons de l'absence du garde du corps. Enfin, il est surprenant que personne ne dise avoir entendu le bruit du coup de feu, tiré en plein milieu de l'Elysée. Par ailleurs, Grossouvre n'avait pas manifesté ouvertement de volonté de suicide, a déjeuné le jour même avec l'un des ses enfants, et n'a laissé aucune lettre pouvant expliquer un motif. Au contraire, il a envoyé peu avant sa mort un mot confirmant sa venue le soir même à un dîner chez Rawiri, diplomate gabonais.

Bacqué a eu la possibilité de rencontrer les principaux témoins et proches de Grossouvre. Si elle avait eu des arguments en faveur du suicide, elle aurait pu répondre à tous ces doutes avec des citations et des références. Or elle se contente de répéter, comme Mitterrand et ses proches, que Grossouvre était diminué et sénile.

La famille de Grossouvre est alors sortie du silence qu'elle gardait [5, 6, 7], confirmant les ar-

guments principaux en faveur de l'assassinat, et rappelant que Grossouvre avait reçu des menaces de mort. Par ailleurs, l'assassinat aurait été tout à fait réalisable techniquement [8]. En quelques heures, ses archives dans ses différents bureaux ont disparu, sa maîtresse a dû quitter son domicile, Rawiri a quitté la France [1].

Si on suit la thèse de l'assassinat, de nombreuses motivations ont pu être invoquées [8]. En particulier sa lutte pour le pouvoir et face à d'autres proches de Mitterrand, comme Michel Charasse ou Gilles Ménage. Quelques semaines auparavant, Mitterrand lui avait demandé de remettre à Charasse toutes ses archives personnelles. Elles contenaient probablement tout ce que Grossouvre savait, en particulier sur toutes les affaires d'argent sale des socialistes. Grossouvre, qui était sur le point de publier ses Mémoires, avait refusé.

La piste africaine est celle qui m'intéresse le plus. Grossouvre est indirectement lié depuis longtemps aux réseaux en Afrique subsaharienne, via Gilbert Beaujolin. Beaujolin a eu un parcours très voisin de celui de Foccart [9] ou de Grossouvre. Il a été l'associé de Grossouvre pour l'exploitation de Coca-Cola [1, 7, 10], et a également financé les réseaux Foccart [9, 10].

Dans ce domaine, Grossouvre a été en conflit public avec Jean-Christophe Mitterrand, fils du président [11, 12]. Il développait ses propres réseaux et s'appuyait sur ses liens avec les franc-maçons, comme Rawiri au Gabon [2].

Quels liens peut-on alors relever entre Grossouvre et le Rwanda, au-delà de la coïncidence des dates ? Grossouvre connaissait Habyarimana. Surtout, son exécutant, Paul Barril, était proche de Habyarimana et de sa famille [13, 14], et a été vraisemblablement impliqué dans le génocide des Tutsi [14]. Barril cite lui-même le Rwanda dans sa liste des explications possibles de l'assassinat de Groussouvre [8].

Plusieurs auteurs ont tenté d'établir un lien entre Grossouvre d'une part, et l'attentat de l'avion d'autre part [15], par exemple via Barril et le Zaïre. Ainsi, le président zaïrois Mobutu s'était décommandé au dernier moment de la réunion du 6 avril à Dar es-Salaam, d'où revenait Habyarimana. Une hypothèse est qu'il craignait pour sa sécurité [16]. Si c'est le cas, on peut se demander si c'est parce qu'il avait été averti d'un danger par Grossouvre [17].

Une hypothèse différente est que Mobutu lui-même faisait partie de la préparation de l'attentat, avec Barril, mais en désaccord avec Grossouvre [14]. Mobutu aurait fait parvenir lui-même les missiles via l'ambassade du Zaïre à Bruxelles [14, 18]. Si c'est le cas, cela expliquerait qu'il ait curieusement été informé de l'attentat seulement 20 minutes après par son ambassadeur à Bruxelles, alors que celui de Kigali n'était même pas encore au courant [16].

Jean-Paul Cruse, co-rédacteur du livre de Barril et très proche de lui, est plus précis. Selon Cruse, Grossouvre a été tué par des proches, pour lui éviter de parler au sujet des responsabilités de certains au Rwanda, en lien direct avec l'attentat de la veille contre Habyarimana [19]. En effet, l'Etat français a soutenu le régime rwandais, jusqu'au génocide inclus, au nom de la défense de la francophonie et du Zaïre minier, face à l'influence montante de l'Ouganda proche des américains ; si on se rappelle que Grossouvre a fait partie de réseaux américains, on peut imaginer qu'il a pu être opposé à ces choix et qu'il a été éliminé pour cette raison [10, 20].

En conclusion, sans croire que l'attentat explique à lui seul le génocide, je pense que c'est un élément qui peut aider à mettre en évidence la planification. Or, quelle que soit l'hypothèse correcte, la mort de Grossouvre est une piste indirecte pour enquêter au cœur du pouvoir français, et nous apprendre qui a décidé l'attentat. Et donc, dans le cadre de ce colloque (pour étudier l'implication de l'État français et le rôle exorbitant du président de la République), comprendre la mort de Grossouvre peut servir à répondre à la question : quel rôle exact a eu Mitterrand dans le génocide des Tutsi ?

Références

- [1] Eric Raynaud : Suicide d'Etat à l'Elysée. La mort incroyable de François de Grossouvre. Editions Alphée, Jean-Paul Bertrand, 2009
- [2] Raphaëlle Bacqué : Le dernier mort de Mitterrand. Bernard Grasset - Albin Michel, mai 2010.
- [3] *Mitterrand et les "frères la gratouille"*, L'Histoire, n° 256, juil 2001, p 94, encadré de Daniel Bermond.
- [4] François-Xavier Verschave, Noir Chirac, 2002, Les Arènes
- [5] Grossouvre : sa famille conteste la thèse du suicide, propos recueillis par Patrice de Méritens, Le Figaro Magazine, 19 juin 2010, p 24
- [6] Henri de Grossouvre, Lettre ouverte, 20 mai 2010, non disponible sur le site original www.boursorama.com, disponible en archive sur [7]
- [7] Wikipedia, page "François de Grossouvre", consultée le 11 novembre 2011.
- [8] Capitaine Paul Barril : Guerres secrètes à l'Elysée (1981-1995). Albin Michel, septembre 1996.
- [9] Catherine Hodeir, "Parcours parallèles mais singuliers : Jacques Foccart et Gilbert Beaujolin", Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques, 30, 2002, mis en ligne le 22 novembre 2008. URL : <http://ccrh.revues.org/index672.html>. Consulté le 11 novembre 2011.
- [10] Jean-Paul Gouteux : La nuit rwandaise. L'implication française dans le dernier génocide du siècle. Izuba Editions, L'Esprit frappeur, 2002.
- [11] Pascal Krop : Le génocide franco-africain - Faut-il juger les Mitterrand ? J.-C. Lattès, octobre 1994.
- [12] Jean-Christophe Mitterrand : Mémoire meurtrie. Plon, 2001.
- [13] Le Canard Enchaîné, 29 juin 1994.
- [14] Jacques Morel, "La France au cœur du génocide des Tutsi" (Ed. Izuba - L'Esprit Frappeur), 2010.
- [15] Colette Braeckman, Rwanda : un autre avion dans la cible, Le Soir, 29 mars 1996.
- [16] Honoré N'Gbanda Nzambo Ko Atumba, "Ainsi sonne le glas : Les derniers jours du Maréchal Mobutu", Éditions Gideppe, 1998.
- [17] Linda Melvern, Rwanda : International Genocide Expert Refutes Judge Bruguiere, 26 novembre 2006, <http://www.bloggernews.net/12446>, consulté le 11 novembre 2011.
- [18] Colette Braeckman, Rwanda : les missiles de 1994 sont passés par la Belgique, Le Soir, 21 avril 1998,
- [19] Jean-Paul Cruse : Un corbeau au cœur de l'Etat. Editions du Rocher, septembre 1998.
- [20] Note d'information du Réseau Voltaire N° 185-186, 2 décembre 1998,